



HAL
open science

Economie du bonheur

Michel Renault

► **To cite this version:**

Michel Renault. Economie du bonheur. Michèle GALLY. Le bonheur. Dictionnaire historique et critique, CNRS EDITIONS, pp.457-460, 2019, 9782271088383. halshs-02379897

HAL Id: halshs-02379897

<https://shs.hal.science/halshs-02379897>

Submitted on 25 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Bonheur – Dictionnaire historique et critique

Édité par Michèle Gally – CNRS Edition, 2019

Economie du Bonheur [p.457-460]

Michel RENAULT¹

Beaucoup de travaux consacrés à l'économie du bonheur (Davoine 2012 ; Senik 2014) évoquent un chapitre d'ouvrage publié par l'économiste américain Richard Easterlin en 1974 comme élément fondateur de ce champ de recherche. L'article a donné naissance à ce qui a été appelé le « paradoxe d'Easterlin » puisqu'il mettait en évidence une déconnexion entre la croissance économique (mesurée par le PIB) et le bonheur (ou plus exactement la satisfaction de la vie). Pour le dire autrement : être plus riches ne rendrait pas plus heureux. Ce constat peut être considéré comme étant à l'origine d'un nouvel intérêt des économistes pour le « bonheur ». Cependant un tel intérêt n'est finalement pas si nouveau. Dès la fin du XVIII^e siècle les travaux de Jeremy Bentham et des utilitaristes vont faire du bonheur, de l'utilité, un objet de politique publique et établir une corrélation avec le champ économique. Selon des paroles attribuées à Francis Hutcheson, le plus grand bonheur du plus grand nombre devient la finalité des gouvernements. Bentham fait référence à un « principe d'utilité publique » qu'il attribue à plusieurs auteurs dont Helvetius, Priestley ou encore Hume. Ce dernier écrivait ainsi (1791 (1751)) : « *Nous devons chercher les règles qui sont, dans l'ensemble, les plus utiles et les plus bénéfiques [...] Le point ultime vers lequel ces règles doivent toutes tendre, c'est l'intérêt et le bonheur de la société.* » L'utilité, le bonheur, le plaisir... d'un côté, la souffrance, le mal, la douleur... de l'autre, deviennent des critères de jugements portant sur le caractère approprié ou non des actions, que ce soit au niveau d'un individu ou d'un gouvernement.

Cependant de tels critères de jugements demeurent largement subjectifs et ne peuvent constituer, en tant que tel, l'équivalent de principes scientifiques d'un gouvernement éclairé. Bentham va donc s'attacher à l'objectivation de l'utilité, du bonheur, du plaisir. Il s'inspire d'Epicure pour proposer des critères d'évaluation du bonheur et élaborer une « arithmétique des plaisirs et des peines », le « *felicit calculus* ». La valeur d'un plaisir ou d'une peine sera plus ou moins grande suivant plusieurs aspects : son intensité, sa durée, sa certitude ou son incertitude, sa proximité ou son éloignement, il y ajoute la fécondité c'est-à-dire la tendance à être suivi de sensations du même type et la pureté, la tendance à ne pas être suivi de sensations d'un type opposé. Cependant tout cela demeure encore trop sujet à appréciation et Bentham cherche donc une mesure plus « exacte » de l'utilité, au moins temporairement, espérant que l'on puisse un jour mesurer les « *sensations subtiles du cœur humain* ». Il écrit alors : « *Le thermomètre est l'instrument pour mesurer la température, le baromètre est l'instrument pour mesurer la pression de l'air... la monnaie est l'instrument pour mesurer la quantité de plaisir et de peine* ». La corrélation entre monnaie, richesse et bonheur est donc établie. Elle devient un objet pour l'analyse économique, ce qu'on a pu qualifier de mercantilisme moral. Il s'agit en effet d'établir un « solde » excédentaire du plaisir par rapport à la peine : la « *vertu vraie* » est « [...] *ce qui maximise les plaisirs et minimise les peines, c'est ce qui contribue le plus au bonheur [...]. La vertu est comme un économiste prudent, qui rentre dans ses avances et accumule les intérêts.* » Il serait donc possible de fonder le gouvernement des hommes sur des critères objectifs

¹ Economiste, Université de Rennes 1-Faculté des Sciences Economiques, CREM-UMR CNRS 6211, 7 place Hoche, CS 86514, 35065 Rennes Cedex. Courriel : michel.renault@univ-rennes1.fr

autorisant à juger les actions ou les politiques selon leur contribution à l'augmentation du bonheur du plus grand nombre.

L'autonomisation progressive de l'économie comme « science » au XIXe, avec ce qu'il est convenu d'appeler la « révolution marginaliste », reprendra certains fondements posés par Bentham. W.S. Jevons, l'un des pères fondateurs du marginalisme, évoque le fait que le législateur doit porter un jugement sur chaque acte, chaque politique « [...] en établissant le bilan du bien et du mal qu'il produit. » (Cité par Richiardi et Sigot, 2013, p. 224). La finalité de l'économie est alors d'« augmenter le bonheur en achetant le plaisir, pour ainsi dire, avec la moindre dépense d'effort » (Ibid., p.225). Le principe physique de moindre action apparaît alors, en tant que principe de maximum/minimum, comme un fondement analytique de cette économie du bonheur (Renault 1992). Reste la question de la mesure. Dans les « Principes de la science » (1874), Jevons écrivait « *Il semble presque que le jour peut venir où le mécanisme délicat du cerveau pourra être totalement connu, et chaque pensée sera réduite à la dépense d'un poids déterminé de nitrogène et de phosphore.* » ouvrant ainsi la voie à une objectivation des sentiments et des sensations. Cependant nous n'en sommes pas là et dans la « Théorie de l'économie politique » (1871) il évoque le fait que « *Le prix d'un produit est le seul témoignage que nous ayons de son utilité pour l'acquéreur* » (cité par Richiardi et Sigot 2013, p.232).

La corrélation établie entre bonheur/utilité/plaisir et prix apparaît fondamentale pour les développements ultérieurs. Pour être plus précis, il s'agit d'établir une corrélation entre les « moyens de bonheur », évalués en monnaie, et le bonheur collectif que la politique a pour objet de maximiser. La question de la répartition des « moyens de bonheur » devient alors centrale. En effet, augmenter la masse des « moyens de bonheur », ce qu'on pourrait résumer par la croissance économique, constitue un moyen nécessaire du « plus grand bonheur » mais il n'est pas forcément suffisant. Dans un contexte marqué par le développement de doctrines issues du darwinisme, notamment celle d'H. Spencer, se pose alors la question de la répartition de ces moyens de bonheur. Déjà au XVIIIe Hutcheson s'était posé la question quand il écrivait : « *Si l'euthanasie des vieillards tend vraiment au bien commun tout en abrégant leur souffrance, cela apparaît sans doute justifié [...]. Si une race faible ou difforme ne pouvait jamais, malgré la technique et l'ingéniosité se rendre utile à l'humanité mais devenait au contraire un poids si lourd qu'il atteindrait une limite insupportable pour conduire tout un pays à la ruine, il serait juste de la supprimer.* » F.Y. Edgeworth aura un raisonnement proche en s'appuyant sur une « Psychologie mathématique » (1881). Selon lui les individus seraient dotés de capacités différentielles pour le plaisir : si on veut augmenter la somme totale de bonheur il convient donc de privilégier ceux qui tireront le plus de plaisir, de bonheur, d'utilité, des moyens de bonheur, quelle que soit l'inégalité qu'une telle répartition engendre. Il écrit ainsi, critiquant la formule du « plus grand bonheur du plus grand nombre » : « *La somme totale de bonheur ne pourrait-elle pas être plus grande quand la plus grande part de la somme totale, ou en tout cas de plus grandes portions, est détenue par quelques-uns* ». Cette répartition inégale des « moyens de bonheur » est justifiée par le fait que « *la capacité pour le plaisir est un attribut de l'adresse et du talent* ». Selon lui un tel attribut est « *le privilège de l'homme sur la brute, du civilisé sur le sauvage, de la naissance, du talent, et du sexe mâle* ».

Le développement de l'économie du bien-être, suite notamment aux travaux d'A.C. Pigou, au début du XXe siècle tendra à oublier cette substantialisation du bonheur par la formalisation de fonctions d'utilité collectives qu'il s'agira de maximiser sous l'égide d'un Etat bienveillant. Une conception ordinale de l'utilité se substituera largement à une conception cardinale, laissant de côté la question de l'objectivation de la mesure (Hirschauer et al. 2014). Le critère de l'optimum de Pareto (un état tel qu'il n'est plus possible d'augmenter l'utilité d'un individu sans diminuer celle d'un autre) devient un critère de jugement des politiques publiques. Dans une large mesure, l'économie du bien-être se cantonne à « [...] *cette partie du bien-être social qui peut être mise en relation de manière directe ou indirecte avec une mesure monétaire* » (Richiardi et Sigot, 2013, p.223). Cette démarche sera dominante jusqu'à la remise en cause d'un Etat bienveillant par des courants néo-libéraux, comme le Public choice, à partir des années soixante. Au-delà de ces aspects, le « Welfarisme » a

pu aussi être critiqué par sa focalisation sur les « moyens de bonheur » procurant une utilité. Ainsi, pour A. Sen : « *le welfarisme réclame qu'une évaluation de l'état social soit fondée exclusivement sur les utilités engendrées par cet état* » (cité par Saïd 2011, p. 72). Le « paradoxe d'Easterlin », ainsi que les travaux de T. Scitovsky (1976) qui montre dans « *The joyless economy* » que les individus ne sont pas mus uniquement par des motivations matérialistes mais également par la nouveauté, le défi... initient un regain d'intérêt pour la question du bien-être et ses dimensions affectives et émotionnelles (Davoine 2009, p. 907).

Pour certains, la « nouvelle économie du bonheur », qui se développe alors, opère un retour à la problématique benthamienne (Hirshauer et Al. 2014). Une « politique du bonheur » (Bok 2010) renouvelée pourrait en effet s'appuyer sur de nouvelles formes d'objectivation du « bonheur », par un retour à une mesure « cardinale ». La nouvelle économie du bonheur s'appuie sur des enquêtes subjectives portant sur la satisfaction de la vie comme les « *World Values Surveys* » et les « *European Values Studies* ». On demande aux individus enquêtés, par exemple, d'évaluer leur sentiment de bien-être sur une échelle de 1 à 10 pour en inférer, par agrégation, un niveau moyen de satisfaction de la vie pour une population. Au-delà de ce fait, il s'agit de voir quels sont les facteurs qui agissent sur le niveau de bonheur. On évoque alors des facteurs matériels (revenus, logement...) mais surtout des facteurs immatériels (affection, famille, relations humaines...). Au cours de l'évolution de cette « science nouvelle » (Layard 2007), les méthodologies de mesure se sont raffinées. Ainsi, pour éviter les effets de contexte, le prix en mémoire d'Alfred Nobel d'économie D. Kahneman a proposé une méthode permettant aux individus une réflexivité dépassant une appréciation immédiate : la *Day Reconstruction Method*. Un pas supplémentaire vers le « retour à Bentham » peut être franchi par le recours aux neurosciences, à la neuroéconomie en émergence. Il s'agit alors d'utiliser des mesures de l'activité cérébrale selon différentes méthodes (imagerie par résonance magnétique, électroencéphalogramme, tomographie...) pour appréhender un ressenti « réel » (CAE 2008).

Si la finalité de la « politique du bonheur » n'est plus la croissance économique il faut alors juger des mesures à l'aune d'un critère benthamien d'augmentation (ou non) du bonheur collectif. Ainsi, pour R. Layard des politiques souvent jugée négativement du point de vue de la théorie économique dominante, comme les allocations chômage par exemple, pourraient au contraire avoir un effet positif sur le « bonheur collectif ». Au-delà, il préconise une « *éducation de l'esprit* » afin d'« [...] *enseigner à nouveau les principes de sagesse universelle transmis à travers les âges* » (Layard 2007, p.216). La nouvelle économie du bonheur se réfère alors à la méditation, à des techniques issues du Bouddhisme...pour enseigner le bonheur et faire le plus grand bonheur du plus grand nombre. Il faut cependant être conscient du fait que la neuroéconomie apparaît également comme un moyen d'ancrer les structures sociales dans des structures neuronales résultant d'un processus évolutif. Il s'agit d'en arriver à une « *véritable science naturelle de la décision* », en conséquence « [...] *le rapprochement entre la biologie et l'économie, inauguré entre autres par Darwin, pourra trouver son expression dans une science générale de "l'économie de la nature"* » (Hardy-Vallée et Dubreuil, 2009, p.44). En ce sens, le retour à Bentham pourrait aussi manifester un retour à Edgeworth et à l'inégalitarisme dont la neuroéconomie constituerait l'infrastructure « scientifique ». On peut également se rappeler que le modèle proposé par Bentham pour l'« éducation de l'esprit » qu'évoque R. Layard était le Panoptique, c'est-à-dire une prison, érigée par M. Foucault en symbole d'un ordre totalitaire. A cet égard la convergence entre économie, neurosciences, et (pseudo) « sciences » du bonheur mérite d'être considérée avec une attention vigilante.

Références

- Bentham, Jeremy (2011) *Introduction aux principes de morale et de législation* (1789), Paris, Vrin.
- Bok, Derek (2010). *The politics of happiness: What government can learn from the new research on wellbeing*, Princeton, Princeton University Press.
- Centre d'Analyse Stratégique (2008), « Au-delà du PIB, le bonheur ? », note de veille, Février, n° 91, URL : <http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/noteveille91v2.pdf>
- Davoine, Lucie (2009), « L'économie du bonheur. Quel intérêt pour les politiques publiques ? », *Revue économique*, n°4, Vol. 60, p. 905-926.
- Davoine, Lucie (2012), *Economie du Bonheur*, Paris, La découverte (Coll. Repères).
- Easterlin, Richard (1974), « Does Economic Growth Improve the Human Lot? », dans Paul A. David et Melvin W. Reder, *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honor of Moses Abramovitz*, New York, Academic Press.
- Hardy-Vallée, Benoit ; Dubreuil, Benoit (2009), « Réconcilier le formel et le causal : le rôle de la neuroéconomie », *Revue de philosophie économique*, n°2, Vol. 10, pp. 25-46.
- Hirschauer, Norbert; Lehberger, Mira; Musshoff, Oliver (2015), « Happiness and Utility in Economic Thought - Or: What Can We Learn from Happiness Research for Public Policy Analysis and Public Policy Making? », *Social Indicators Research*, 121, p.647–674.
- Hume, David (1991) *Enquête sur les principes de la morale* (1751), Paris, Garnier-Flammarion.
- Layard, Richard (2007), *Le prix du bonheur*, traduction française de *Happiness, lessons from a new science* (2005), Paris, A. Colin.
- Renault, Michel (1992) « Analogie formelle et analogie substantielle en économie: l'économie néo-classique, l'énergétique et la physique des champs », *Economie Appliquée*, Tome XLV, n°3, p.55-90.
- Richiardi, Pelin Sekerler ; Sigot, Nathalie (2013) « William Stanley Jevons et la « réforme sociale » : une théorie du bien-être sans postérité », *Cahiers d'économie Politique*, 2013/1, n° 64, p. 221-251.
- Saïd, Fatima Aït (2011), « Le bonheur en économie », *Idées économiques et sociales*, 2011/4, n° 166, p. 67-74.
- Senik, Claudia (2014), *L'économie du bonheur*, Paris, Seuil (Coll. La république des idées).